

Conditions générales de vente à distance « Recueil de normes sur mesure »

1. Recueils et acheteurs concernés

Les présentes Conditions régissent les commandes à distance, sous toutes formes, pour la fourniture « recueils de normes sur mesure » composés d'un nombre limité de normes, issue de la collection de normes françaises (" le Recueil ") sous forme d'abonnement ou à l'unité, entre AFNOR et un Client agissant à des fins d'usage professionnel, à l'exclusion de l'achat pour revente (les revendeurs ou diffuseurs doivent impérativement avoir conclu un accord préalable avec AFNOR pour bénéficier des facilités du présent site). A défaut de contrat écrit signé entre AFNOR et son Client, ces Conditions constituent le seul accord entre les Parties relativement à l'objet de la commande et prévalent sur tout autre document.

2. Formation, validité et preuve de la commande

AFNOR se réserve le droit de refuser toute commande d'un Client au cas où celle-ci aurait été précédée d'une commande non payée dans les délais convenus et non régularisée. Toute commande est réputée formée à la date de sa réception par AFNOR. AFNOR et son Client renoncent à se prévaloir de l'exigence d'un acte sous signatures privées au sens des articles 1341 et suivants du Code civil. AFNOR et son Client reconnaissent que les enregistrements informatiques de leurs messages tiennent lieu de preuve littérale. La validation par le Client de sa commande, vaut acceptation des présentes Conditions générales de vente pleinement et sans réserve. La nullité de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions reste sans effet quant à la validité de la commande.

3. Code Confidentiel

AFNOR peut délivrer un code confidentiel au Client. Ce code garantit l'identification du Client. Le Client s'engage à conserver et faire conserver secret ledit code. Le Client s'interdit de communiquer à quelque tiers que ce soit l'un quelconque des éléments du code d'accès qui lui est remis.

En cas de perte ou de vol du code, le Client en informe AFNOR, sans délai par lettre recommandée avec A.R. En retour, AFNOR attribuera au Client un nouveau code dans les meilleurs délais. Le Client est tenu d'exécuter les termes de toute commande passée antérieurement à la réception de ladite lettre par AFNOR.

4. Prix

Les prix dépendent de la formule sur mesure choisit par le Client :

- Formule sans abonnement : prix variable selon le nombre de norme (de 5 à 40) choisit par le Client
- Formule abonnement d'un (1) an :
 - o A partir de 240 € HT pour le forfait 1 à 5 normes, la 1ere année, en cas de reconduction 150€ HT les années suivantes
- Formule abonnement trois (3) ans :
 - o A partir de 160 €HT par an pendant la durée de l'abonnement, soit un total de 480 €HT pour le forfait 1 à 5 normes

Les prix indiqués au catalogue s'entendent toujours Hors Taxes, hors frais d'expédition (le cas échéant) et hors remises applicables.

Les remises ou promotions sont cumulables, à l'exception des ouvrages soumis à la loi Lang, soit remise maximum consentie 5% sur le prix HT Chaque envoi postal est facturé en sus au Client.

5. Paiement

Sauf paiement par carte bancaire, le paiement est dû dans un délai de 30 jours date de facture. Aucun escompte n'est accordé au cas de paiement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal de l'année est dû. Sous réserve des dispositions particulières pour les ventes en ligne, le paiement peut être effectué par chèque ou virement. Le talon détachable de la facture, qui comporte le numéro d'ordre AFNOR, doit être joint au règlement par chèque.

Lorsque le règlement s'effectue par carte bancaire, AFNOR accepte les cartes suivantes :

- cartes françaises présentant le sigle CB,
- cartes comportant la marque VISA, EUROCARD ou MASTERCARD acceptées en France,
- cartes émises dans le cadre des réseaux internationaux homologuées par le GIE Cartes Bancaires.

L'indication du numéro de la carte bancaire et de sa date d'expiration (les "Informations Bancaires") par le Client vaut mandat de payer le prix TTC accepté dans la commande. La confidentialité des Informations Bancaires transmises par le Client via le site Web d'AFNOR à un établissement bancaire agréé est assurée dans un environnement sécurisé. En conséquence, le Client autorise expressément l'établissement émetteur de la carte à débiter celui-ci au vu des enregistrements transmis par AFNOR, même en l'absence de signature. Cette autorisation n'est pas révoquée. Le règlement par carte bancaire est le seul moyen de paiement accepté par AFNOR dans les cas suivants : impayé, non régularisé par le Client ; téléchargement du document commandé par un nouveau Client.

En cas de commande au nom ou pour le compte d'une personne physique, AFNOR se réserve la faculté d'exiger le paiement du prix convenu avant envoi. A défaut d'indication d'un numéro d'ordre interne dans sa commande, le Client renonce à se prévaloir du défaut de cette indication dans la facture pour refuser le paiement ainsi facturé.

Tout retard de paiement donnera lieu à une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ (art D441-5 du code de commerce).

6. Durée de l'abonnement et composition des offres de Recueil de normes

Offres de Recueil de normes sur mesure (normes issues de la collection de normes françaises uniquement)	Sans abonnement	1 an abonnement (à compter de la date de la commande)	3 ans abonnement (à compter de la date de la commande)
Mise à jour automatique	Aucune	Inclus	inclus
Service de veille	Aucun	Inclus	Inclus
Nombre de normes par Recueil	5 normes minimum 40 normes maximum	Forfait 1 à 5 normes ou Forfait 6 à 10 normes	Forfait 1 à 5 normes ou Forfait 6 à 10 normes
Format(s) disponible(s)	HTML, PDF, Papier	HTML, PDF	HTML, PDF
Nombre de Recueil par Client	Illimité	Limité à 1 établissement * pendant la durée de l'abonnement	Limité à 1 établissement* pendant la durée de l'abonnement
Nombre de normes modifiables	Aucune	Si forfait 1 à 5 normes : 1 norme par an Si forfait 6 à 10 normes : 2 normes par an	Si forfait 1 à 5 normes : 1 norme par an Si forfait 6 à 10 normes : 2 normes par an

Le Client choisit entre :

- Une offre sans abonnement
Ou
- Une offre avec un abonnement au Recueil de normes sur mesure est valable pour une durée d'un (1) an à compter de la date de la commande. Sauf notification écrite de la part du Client, trente (30) jours avant la date d'échéance de son abonnement, l'abonnement sera renouvelé par tacite reconduction pour une durée d'un (1) an
Ou
- Une offre avec un abonnement au Recueil de normes sur mesure est valable pour une durée de trois (3) ans à compter de la date de la commande. Sauf notification écrite de la part du Client, trente (30) jours avant la date d'échéance de son abonnement, l'abonnement sera renouvelé par tacite reconduction pour une durée de trois (3) ans.

Le service de mise à jour automatique désigne pour le Client, le bénéfice automatique d'un nouveau document (nouvelle référence normative) lorsqu'une norme faisant partie de son Recueil de normes est révisée et remplacée par une nouvelle norme.

Le service de veille désigne : pour le Client, le bénéfice d'être alerté automatiquement des modifications des normes (révision de normes) contenues dans son Recueil à la fois par e-mail et via son espace personnel

*Etablissement = un SIRET

7. Propriété intellectuelle

AFNOR déclare avoir la propriété ou le droit de commercialiser les Recueils mis à disposition du Client et garantit ce dernier contre toute action en justice au titre de la violation d'un titre de propriété intellectuelle sur ces Recueils.

Les Recueils sont protégés par le Code de la Propriété intellectuelle. En conséquence, toute reproduction, diffusion ou communication par quelque moyen que ce soit sans l'autorisation écrite préalable d'AFNOR ou de ses ayants droit est constitutive de contrefaçon et passible des sanctions qui s'y rattachent.

Les Recueils protégés par la législation nationale et internationale en matière de droits d'auteur et ne peuvent être photocopiés ou reproduits sous quelque forme que ce soit. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus.

Le fichier électronique qui fait l'objet de la présente licence ne peut, en aucun cas, être placé sur un réseau quel qu'il soit. Le Client s'engage à ne pas porter atteinte, modifier ou supprimer les mentions d'identifications et/ou les mesures techniques de contrôle et de restriction d'utilisation, ou de protection à l'égard des tiers, ainsi qu'à, le cas échéant, tout dispositif poursuivant le même objectif.. Le Client accepte qu'AFNOR ou ses représentants puissent procéder aux heures normales d'ouverture des locaux du Client aux vérifications lui permettant de s'assurer du respect des termes de la licence. Pour plus d'informations concernant ces conditions, notamment pour une licence "réseau", veuillez prendre contact avec nous : departement-commercial@afnor.fr

8. Retour & échanges des Recueils

Les achats de Recueil sont fermes et définitifs, ils ne pourront donc donner lieu à échange, ni remboursement.

9. Garantie & Responsabilité

9.1 Garantie

AFNOR ne garantit, ni expressément, ni implicitement, la pertinence d'emploi des informations contenues dans les Recueils pour un usage particulier, leur adaptation à une fonction spécifique, leur exactitude ou leur actualité, malgré le soin qu'elle y apporte.

- AFNOR ne pourra être tenue responsable vis-à-vis du Client de toute perte découlant de l'exécution de la commande. " Toute perte " inclut notamment la perte de bénéfices, de revenus, d'usage de clientèle ou toute perte similaire, tout paiement effectué ou dû à un tiers, perte économique, impossibilité d'utiliser les données dans des fonctions particulières, et toute perte ou dommage résultant d'un délai de fourniture des données objet de la commande.
- La responsabilité de quelque nature d'AFNOR vis-à-vis du Client ne saurait excéder en totalité le montant payé par le Client à AFNOR.
- AFNOR ne pourra être tenue pour responsable vis-à-vis du Client de toute incompréhension ou erreur d'interprétation en cas d'information orale.

9.2 Responsabilité quant au service en ligne

Le Client reconnaît avoir connaissance des caractéristiques et limites du réseau internet, notamment en matière de transmissions de données d'informations via les réseaux et d'atteinte aux données. Dans ces conditions,

AFNOR ne saurait être tenu responsable des problèmes techniques indépendants de son service. AFNOR s'engage à mettre en œuvre les moyens raisonnables nécessaires afin de remplir toutes les obligations lui incombant en vertu des présentes. En toute hypothèse, dans le cas de mise en cause de la responsabilité d'AFNOR, sa responsabilité sera limitée au montant de la commande.

10. Droit applicable et compétence juridictionnelle

La commande et tous les actes qui en découlent sont régis par la loi française. Toutes contestations auxquelles peut donner lieu la commande sont de la compétence exclusive des tribunaux de Bobigny, même en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de référé.